



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 3 septembre 2015

Président : Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Claudette TISSOT- Céline BESSONNAT

Présents : C. TISSOT- J.CHAUTARD - F.JEANDOT- C.BESSONNAT - D.JOUSSELIN - S.AUGEAT - F.BADOT - J.P. BROUX - P.J. MONIER - M.BADOT- V.NICOT- Y.LOMBARD

Absents : S. SAUNIER pouvoir S. AUGÉAT – V.CAILLET

Avant l'ouverture de la séance, M. le Maire accueille Mme Cécile UNTERMAIER, députée de la circonscription. Après une rapide présentation de la Commune, Cédric DAUGE fait part de son inquiétude quant au nouveau découpage des intercommunalités (suite au vote de la loi NOTRe fin juillet fixant le seuil minimum à 15000 habitants). Un débat s'instaure ensuite sur un bon nombre de sujets avec les Conseillers Municipaux.

Le Conseil approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance du 7 juillet 2015.

Renouvellement contrat aidé :

Le Conseil décide de renouveler le Cui (Contrat Unique d'Insertion) d'un employé des services techniques pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} septembre 2015.

Augmentation du temps de travail d'une employée :

Afin de répartir au mieux les tâches entre les employées et à la demande de l'intéressée, il est proposé d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique principal de 2^{ème} classe. Le Conseil accepte et modifie la durée hebdomadaire de travail de 3 heures, soit un passage de 27 à 30 heures à compter du 1^{er} septembre 2015 pour cet agent.

Exploitation des parcelles de bois :

Le martelage de 3 parcelles soumises à l'ONF est prévu :

- Parcelle 14 : taillis sous futaie, exploitation fin 2015
- Parcelle 29 : taillis sous futaie, exploitation en 2016
- Parcelle 21 : fin de coupe des chênes en 2016

Ces travaux sont conformes au plan d'aménagement forestier récemment validé.

Tarifs cimetière :

Les emplacements dans les colonnes du columbarium n'étant plus aux normes, certaines modifications sont à apporter. Il est donc décidé d'adapter les tarifs. Le Conseil valide le prix et la durée des concessions comme suit :

- 15 ans : 130 euros
- 30 ans : 180 euros

Questions et affaires diverses :

M. le Maire

-
- Fait part des annonces et remerciements reçus en Mairie,
- Expose le programme de la fête du Troquis :
 - samedi 12 septembre : retraite aux flambeaux et spectacle « Azimute » à partir de 21h45, feux d'artifice à partir de 22h45.
 - dimanche 13 septembre : randonnée dès 8h30, Olympiades, spectacle « la boîte à merveilles » et diverses animations au cours de l'après-midi.
 - Repas jambon à la broche samedi soir et dimanche midi.

- Il informe le Conseil que suite à une augmentation des effectifs scolaires (20 élèves en plus sur le RPI), une réunion extraordinaire du Conseil d'Ecole est prévue le lundi 7 septembre afin de demander une ouverture de classe.
Il ajoute que la livraison du mobilier supplémentaire se fera entre le 15 et le 20 septembre.
D'autre part, il précise que 97 enfants sont inscrits pour les NAP : les activités de la première période sont identiques à celles de l'année dernière.
- Suite au non renouvellement du contrat d'une employée, M. le Maire fait part de l'embauche de Mme Gaëlle CHARBOUILLOT en CDD de droit public d'un an à compter du 1^{er} septembre 2015, pour exercer les fonctions d'agent polyvalent des services techniques et périscolaires.
Une nouvelle animatrice pour les NAP (6 heures par semaine) a également été recrutée via Emploi Services.
Il s'agit de Mme Nelly HUGUENIN.
- M. le Maire informe le Conseil que la société RPC située à MANZIAT a été retenue dans le cadre du marché de restauration scolaire (offre la mieux disante). Les prix proposés sont identiques au dernier contrat. Le marché est conclu pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois.
- Il expose le projet du SYDESL (syndicat départemental d'énergie de Saône et Loire) : un schéma de développement de la desserte en gaz a été adopté par le syndicat, résultant d'une étude prospective (336 communes ne sont pas encore desservies en Saône et Loire). Une sélection des communes les plus intéressantes, avec un coût faible de réseau de distribution rapporté à la consommation, a été effectuée et Baudrières a été mentionné. Le Conseil Municipal confirme son intérêt à une éventuelle desserte en gaz naturel ou propane.
-
- M. le Maire fait part au Conseil qu'une journée nationale d'action est organisée par l'Association des Maires de France le 19 septembre 2015. Elle consiste à alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Le Conseil, à l'unanimité valide la délibération de soutien à l'action de l'AMF.
- Il revient sur les conséquences de la loi NOTRe et l'obligation des Communautés de Communes de fusionner avec une autre Com-Com. Deux choix sont possibles : rejoindre Cuisery ou Sennecey le Grand, ou procéder à un éclatement de la Communauté.
Même si l'idée de rejoindre Cuisery semble le choix le plus cohérent, le Conseil déplore le manque d'informations et l'urgence de la signature fixée au 31 octobre par M. le Préfet.
M. le Sous-Préfet, lors de sa venue à Baudrières, le 2 septembre dernier, nous indiquait également que le projet « PLUi » pourrait être remis en cause. Il est donc urgent d'obtenir des informations précises sur ce sujet.

Claudette TISSOT

- Informe le conseil que suite à notre inscription au Concours des Villes et Villages fleuris de Saône et Loire, les membres du jury se sont rendus à l'Etang de la Verne le 29 juillet dernier. Le projet de réhabilitation de la zone humide leur a été exposé.
- Fixe une prochaine Commission « bulletin municipal » au 28 septembre 2015.

Jean-Patrick BROUX

- Informe le Conseil des différents travaux effectués aux écoles pendant la période estivale. Une Commission bâtiment est fixée au 16 septembre prochain.
- Fait part de la réception de la proposition chiffrée de l'ATD concernant les projets d'extension du salon de coiffure et de réhabilitation de la maison PERRUSSON.
- Présente le compte rendu de la visite de la forge par M. RIVIERE, Conservateur à l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne.
- Propose au Conseil de valider le projet d'aménagement de la zone humide de l'Etang de la Verne, subventionné en partie par l'Agence de l'eau et le Département. Il resterait 10 000 € à la charge de la Commune.

Michel BADOT évoque la fin des travaux sur les fossés communaux et fait part de la campagne d'empierrement des chemins en cours.

Le Maire,
Cédric DAUGE